

Pour la paix et la sécurité !

La flottille internationale Sumud, partie pour briser le blocus de Gaza et acheminer une aide humanitaire vitale, a été attaquée par les forces israéliennes d'occupation dans la nuit de mardi à mercredi.

Ces attaques, commises en pleine mer, sont une violation flagrante et intolérable du droit international. Elles mettent en danger la vie de militantes et militants pacifistes, représentant-es syndicaux et associatifs de plusieurs pays. 44 Françaises et Français sont à l'heure actuelle détenus dont notre camarade Cédric CAUBERE, représentant la CGT.

Plus de 24 heures après ces arrestations, un avocat des ressortissants français pointe le fait que, nous citons : « *il n'y a eu aucune réaction juridique des autorités françaises* ».

C'est invraisemblable et totalement inadmissible. Rappelons que, en vertu des engagements internationaux de la France et de l'obligation de l'État d'assurer la protection de ses ressortissants à l'étranger, nous demandons d'agir pour :

- rappeler solennellement le caractère pacifique, humanitaire et légitime de cette initiative citoyenne
- exiger une enquête indépendante sur les attaques contre les navires ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires afin que les équipages bénéficient d'une protection effective face aux menaces et attaques dont ils sont la cible.

La France, patrie des droits de l'homme, se doit de faire entendre une position ferme et juste en faveur de la liberté de navigation, du respect du droit international, de la protection des vies humaines et rendre enfin possible la paix et la sécurité pour Palestiniens, comme pour Israéliens, dans la dignité et la justice.

La France doit s'engager avec les autres États pour imposer un cessez-le-feu immédiat, lever le blocus et mettre fin au génocide en cours. La reconnaissance récente de l'État de Palestine par la France a été un signal politique fort mais cela ne suffit pas. Les actes doivent suivre les paroles.

Mais le gouvernement, par l'intermédiaire de son Ministre de l'Intérieur, ne reste pas dans l'inaction ! Hier soir, avaient lieu dans toute la France, des rassemblements et manifestations en soutien à nos camarades de la flottille et contre le génocide du peuple palestinien. Il a fait en sorte que les forces de l'ordre puissent être partout présentes en nombre. Elles n'ont pas hésité à charger des manifestants militants et pacifiques en plusieurs lieux !

Certains préfets ont même fait du zèle, comme à Paris ou à Toulouse notamment. Fait unique, à Toulouse, le préfet, a interdit la manifestation puis le rassemblement, alors que le Secrétaire de l'UD CGT de Haute-Garonne est actuellement illégalement emprisonné.

L'usage disproportionné de la force, les charges violentes entraînant des blessés et les interpellations injustes constituent une atteinte grave au droit fondamental de manifester. Nous n'accepterons jamais ces pratiques, digne d'une époque que l'on pensait révolue !

Nous appelons à participer partout à tous les rassemblements et manifestations qui sont prévues le samedi 4 octobre 2025 en soutien au peuple palestinien.

Toulouse, le 3 octobre 2025

Comité Régional CGT Occitanie

7 place du Fer à Cheval - 31300 Toulouse - ☎ 05 61 23 35 52

Maison des Syndicats 474 allée Henri II de Montmorency 34000 MONTPELLIER ☎ 04 67 15 91 74

cr@cgtoccitanie.fr